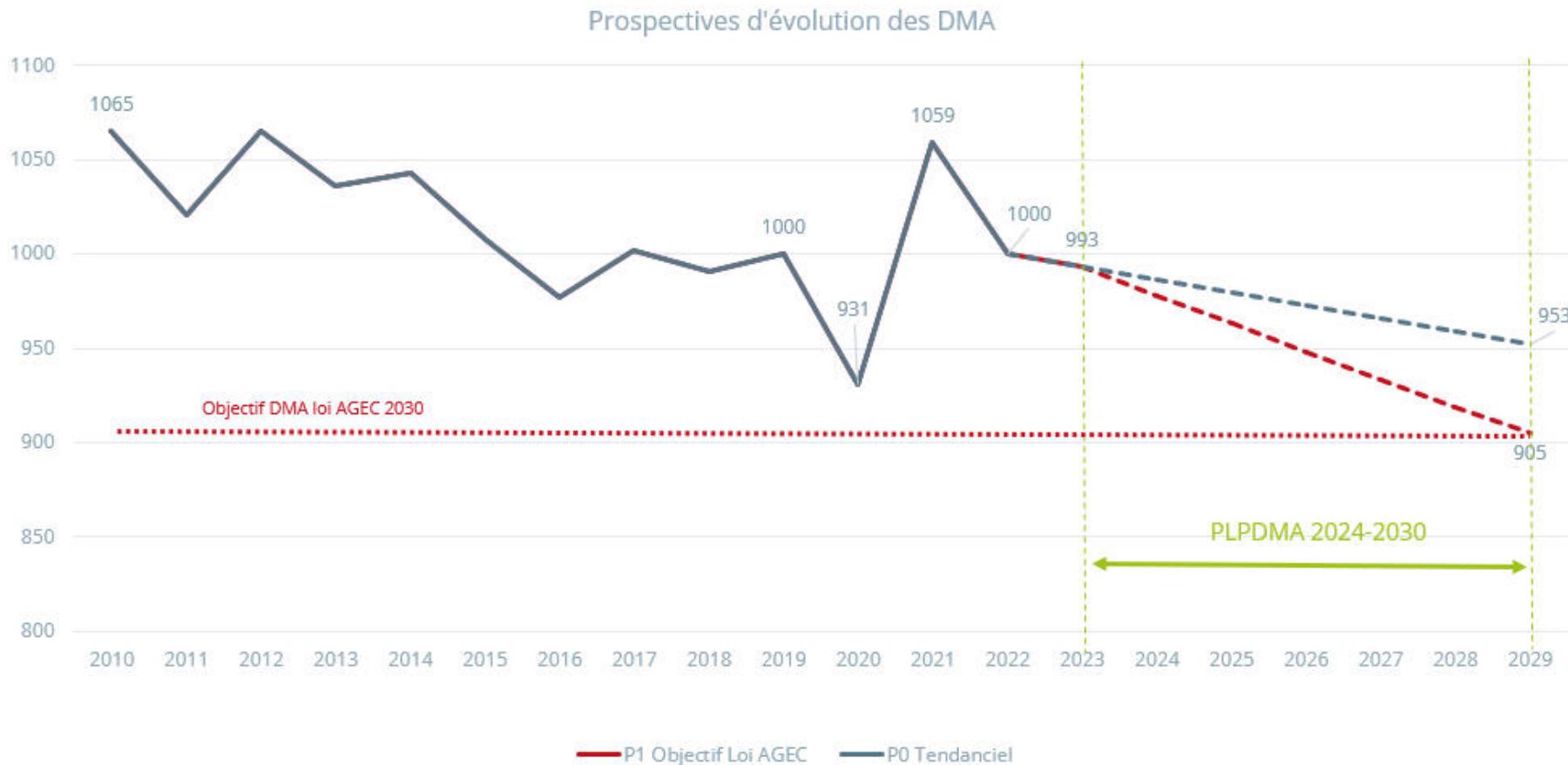


BILAN ANNÉE 2 (2025) DU PLPDMA

Commission Consultative d'Élaboration et de Suivi (CCES)

Mardi 02 décembre 2025

RAPPEL DE L'OBJECTIF DE RÉDUCTION DES DÉCHETS



- 15% entre 2010 et 2029
- 9% entre 2023 et 2029
- 88 kg/hab d'ici 2029



7 axes/14 fiches actions

1- DÉPLOYER DES OUTILS DE COMMUNICATION DE RÉDUCTION ET DE TRI DES DÉCHETS CIBLÉS

Bienvenue à la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique

Retrouvez l'ensemble de nos services pour faciliter la gestion quotidienne de vos déchets.

Nos services

- Guide du tri
- Actualités et événements
- Calendrier de collecte
- Carte des points de collecte
- Demandes et Signalements



Prévention des Déchets Royan Atlantique

153 J'aime • 366 followers



Tableau de bord professionnel

Modifier Promouvoir

REFUS DE COLLECTE

COMMENT LES ÉVITER ?

LES ORDURES MÉNAGÈRES

LES EMBALLAGES MÉNAGÈRES

C'EST EN SAC, PAS EN VRAC !

C'EST EN VRAC, PAS EN SAC ET NON IMBRIQUÉS !

CONSULTEZ LE GUIDE PRÉVENTION & TRI DES DÉCHETS POUR UN TRI REUSSI ET SANS ERREUR.



2025 : déploiement des outils digitaux + portail citoyen

2- ENCOURAGER LA PRÉVENTION DES DÉCHETS À TRAVERS LA SENSIBILISATION DE PROXIMITÉ



Hétérogénéité des actions de sensibilisation : événements grand public, animation en pied d'immeuble, permanence compostage, visites de site + de 5 000 habitants rencontrés

3- SENSIBILISER ET FORMER LES PROFESSIONNELS À LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

- ✓ Une page dédiée aux déchets des professionnels sur le site Internet de la CARA
- ✓ Des rencontres individuelles régulières menées par le service Redevance Spéciale (plus de 500 professionnels rencontrés)
- ✓ Des partenariats renforcés avec les chambres consulaires et l'Office de Tourisme Communautaire, notamment par la mise en place de visites d'entreprises
- ✓ Un travail conjoint d'information et de sensibilisation mené avec la fédération de l'hôtellerie de plein air



Actions menées en étroite collaboration avec le service développement économique



4- ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES D'ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

- ✓ Démarche menée tout au long de l'année 2025, avec un bureau d'études
- ✓ 4 partenaires économiques et 8 professionnels rencontrés
- ✓ 1 atelier collectif animé en juin
- ✓ 3 actions EIT identifiées



Une volonté de candidater au prochain appel à projets EIT (Région/ADEME 2026)



5- ACCOMPAGNER LES MANIFESTATIONS VERS LE ZÉRO DÉCHET ET L'ÉCO-RESPONSABILITÉ

- ✓ Organisation d'un atelier en janvier dernier avec certains organisateurs d'événements (principe d'amélioration continue basée sur les retours terrain)
- ✓ Equipement renforcé avec la confection en interne de trois tables de tri supplémentaires
- ✓ Un travail engagé en interservices dans l'objectif d'agir sur toutes les notions du développement durable qu'amène l'organisation d'une manifestation



Un besoin de renforcer l'efficacité des dispositifs et de valoriser les « bons élèves », avec la mise en place d'un groupe de travail « manifestations » en cours



6- METTRE EN PLACE UNE DÉMARCHE D'ACHATS DURABLES

- ✓ Elaboration d'une charte achats durables
- ✓ Trois objectifs fixés : réduire les impacts environnementaux en matière de fournitures, services et travaux; mettre en œuvre une politique d'insertion sociale, promouvoir l'innovation territoriale et faciliter l'accès des TPE/PME à la commande
- ✓ Renouvellement de l'adhésion au réseau 3AR (accompagnement des structures de Nouvelle-Aquitaine soumises au Code de la commande publique à la mise en œuvre d'achats responsables)



Une action à mettre en place de manière opérationnelle
en 2026

7- INTÉGRER LA PRÉVENTION DES DÉCHETS DANS LA MISE EN OEUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

- ✓ Engagement de la CARA dans le programme TETE (Territoire Engagé Transition Écologique) - mise en cohérence des politiques publiques
- ✓ De nombreux programmes adoptés intégrant un volet en lien avec la prévention des déchets et l'économie circulaire
- ✓ Diagnostic et plan d'actions validés par l'ADEME en octobre 2025



Niveau de la démarche engagée : 31 % sur climat, air, énergie et 23% sur le volet économie circulaire



8- RECENSER ET METTRE EN LUMIÈRE LES ACTEURS DES 3R

- ✓ Création et mise en ligne d'une cartographie de la seconde main
- ✓ Dépliant dédié aux acteurs des 3R diffusé aux partenaires et à chaque événement
- ✓ Communication et diffusion des repair'café animés par les centres sociaux culturels
- ✓ Réalisation de deux vidéos par les jeunes en service civique (Unis Cité)



Constitution d'un réseau des acteurs de la seconde main
Soutien au poste par la Région



9- ACCOMPAGNER AU DEPLOIEMENT DU RÉEMPLOI DE PROXIMITÉ

- ✓ Mise en place d'une zone de réemploi à Arvert depuis près de 3 ans
- ✓ Conventions en place et/ou en cours de finalisation avec six associations : mise à disposition d'objets et/ou de matériel en déchèterie
- ✓ Instauration de zones de dons en interne en juin et en novembre

DONNEZ-PRENEZ

Du 18/11/2025 au 18/12/2025

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets,
LA CARA MET EN PLACE UNE ZONE DE GRATUITÉ ENTRE COLLÈGUES.

- ✓ Je donne des objets en bon état
bibelots, livres, vêtements, jeux, jouets, petit matériel de sport... (le don n'est pas un débarras)
- ✓ Je prends ce dont j'ai besoin
- ✓ Je donne, je prends ou les deux
- ✓ Je reprends mes objets s'ils n'ont pas trouvé preneur à la fin de l'opération

Hall du siège de la CARA Accessible pendant la pause-café ou la pause déjeuner | Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à contacter le service prévention et valorisation des déchets : 05 46 34 64 64 | service-dechets@aglo-royan.fr



Lancement prochain d'une étude d'opportunité sur la mise en place d'une recyclerie

10- ACCOMPAGNER LES HABITANTS DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET AU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

- ✓ 42 permanences compostage menées
- ✓ Installation d'un site pilote de compostage collectif sur la commune de Meschers sur Gironde, 13 foyers volontaires et trois personnes formées référents de site
- ✓ Mise en place de permanences mobiles dans les communes
- ✓ Distribution de composteurs lors des 10 apéros-compost



Plus de 3 500 foyers équipés



Une sensibilisation au tri à la source des biodéchets complétée par un rappel de consignes de tri



11- SENSIBILISER LES PROFESSIONNELS À LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET À LA MISE EN PLACE DU TRI À LA SOURCE DES BIODÉCHETS

- ✓ Mise en place de la démarche territoriale biodéchets à destination des acteurs économiques, en partenariat avec l'ADEME
- ✓ 5 ateliers organisés en 2025 avec les têtes de réseaux, les apporteurs de solutions et les professionnels (y compris les communes)
- ✓ Organisation d'une rencontre à Cozes en mai dernier avec les apporteurs de solutions biodéchets et les professionnels



Un parcours biodéchets co-construit et mis en ligne et téléchargeable sur le site Internet de la CARA

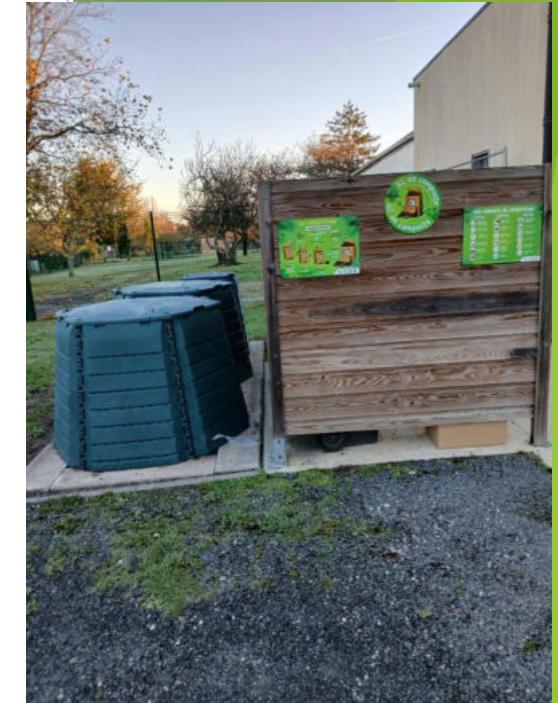


12- ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS CIBLÉS DANS LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE ET LA MISE EN PLACE DU COMPOSTAGE

- ✓ 7 restaurants scolaires équipés en composteur suite à l'accompagnement dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et remise en activité des composteurs pour les écoles équipées
- ✓ 7 établissements Eméis collectés par Bicy
- ✓ Apports techniques à la mise en place du tri à la source des biodéchets au sein d'établissement privé



Réflexion autour de la mise à disposition de composteurs au sein de structures associatives



13- MIEUX VALORISER LES VÉGÉTAUX IN SITU : DÉVELOPPER UN RÉSEAU « LES VÉGÉTAUX ONT DE LA RESSOURCE »

Vos végétaux ont de la ressource



Conseils & astuces pour votre jardin

les bonnes raisons d'adopter ces astuces :



- faire des économies sur vos achats de produits, engrains, terreau, paillis ;
- limiter vos trajets en déchèterie ;
- réduire votre consommation d'eau ;
- se libérer du temps ;
- retrouver un espace naturel vivant.



La récupération des eaux de pluie est un moyen simple et durable de protéger les ressources en eau.

Nous tenons à vous informer que le brûlage des végétaux est interdit. Cette pratique présente des risques pour votre sécurité, votre santé et celle de vos proches.

(cf. article 84 de la circulaire du 9 août 1978 du Règlement Sanitaire Départemental, ainsi que la circulaire du 18 novembre 2011).



La tonte mulching consiste à tondre sans ramassage et offre un paillis naturel à votre pelouse.



La tonte raisonnée c'est tondre seulement où c'est nécessaire. En la coupant à 5/7 cm la pelouse résistera mieux à la sécheresse et ralentira sa repousse.



La tonte peut être utilisée en paillage et en culture sous forme de lasagnes.



Le compost c'est comme une bonne recette, il faut mélanger les biodéchets et la matière sèche issue de votre jardin ; branches broyées et feuilles mortes. Il deviendra un apport pour vos végétaux.



Les branches et/ou les feuilles mortes en tas sont des abris pour la faune de votre jardin.



Le paillage, fait de branches broyées et/ou de feuilles mortes, maintient l'humidité, protège de l'érosion, limite la repousse des herbes et enrichit le sol en se dégradant.



La présence d'abris va favoriser la pollinisation et la biodiversité.



Les essences locales, à croissance lente, c'est moins d'entretien et de dépenses. Elles sont adaptées à nos sols et notre climat.



En plus de leur aspect esthétique, les prairies fleuries et les zones enherbées sont des refuges riches en biodiversité, essentielles pour le développement naturel de tous les écosystèmes.



Illustration : © Maïa Buret - mise en page : CARA 2014 - Audrey Peraudi



Création d'une plaquette autour de la ressource végétale

14- ENVISAGER LA MISE EN PLACE D'OUTILS INCITATIFS ÉCONOMIQUES, DE MODIFICATIONS DU SERVICE DE COLLECTE OU D'INFORMATION DES USAGERS

16

- ✓ Restitution de l'étude redevance spéciale aux élus ; uniformisation des modes de facturation
- ✓ Délibération sur le lancement d'une étude de faisabilité sur la TEOMI
- ✓ Mise en place d'accroche-bac permettant à l'habitant de s'auto-corriger



Identification des bacs et contrôle d'accès en déchèterie à mener courant 2026



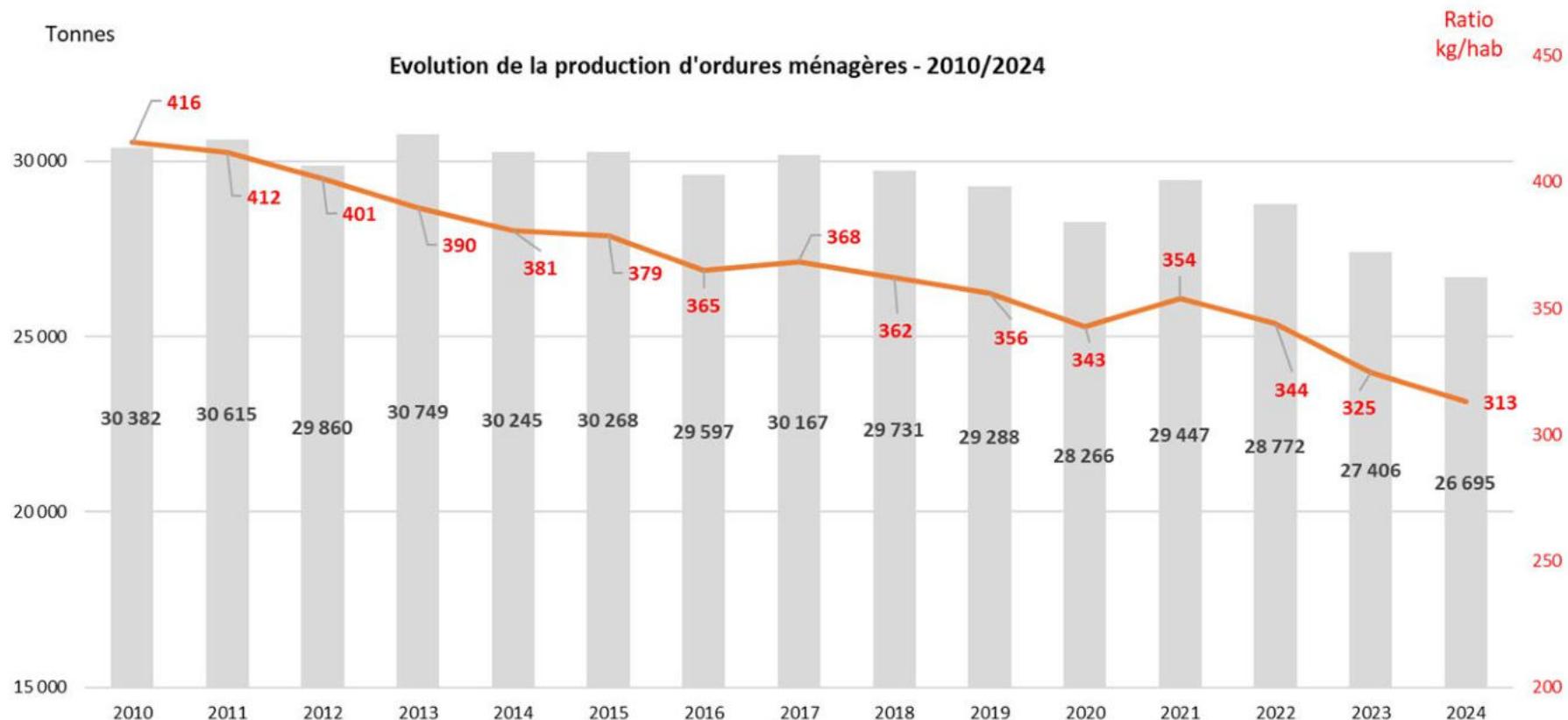
SERD 2025 : FLORILEGE DE PHOTOS DE L'ÉVÉNEMENT GRAND PUBLIC DU 22 NOVEMBRE

17



Présentation des chiffres clés de l'étude par Colin Lemée,
bureau d'études Auxilia
Enquête menée d'avril à août 2025

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DES ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES



Evolution des ordures ménagères résiduelles entre 2010 et 2024 :
baisse de 12 %, soit -3 687 tonnes



et même une baisse de 25% en ratio habitant !

et même une baisse de 25% en ratio habitant !

L'ÉVOLUTION DES TONNAGES DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Déchèteries
40 247 T
(gravats inclus)
472 kg/hab



Ordures ménagères
26 695 T
313 kg/hab



Emballages et
papiers
7 091 T
83 kg/hab



Verre
5 958 T
70 kg/hab

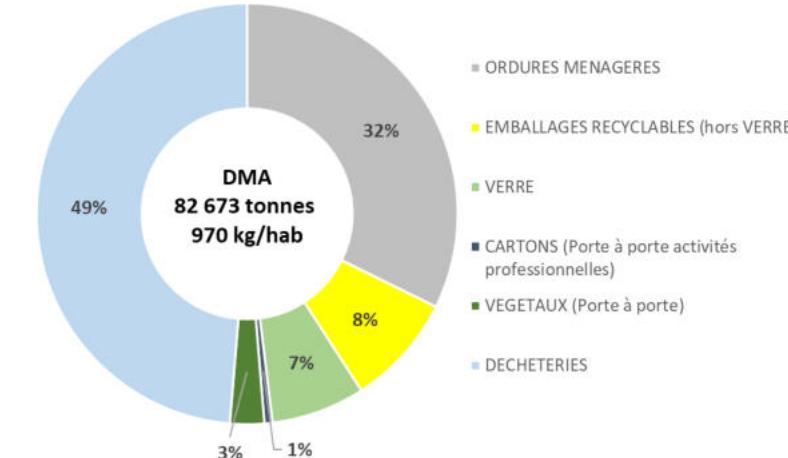


Végétaux
(pàp)
2 173 T
26 kg/hab



Cartons
(pros)
509 T
6 kg/hab

Répartition des déchets ménagers et assimilés 2024



- ✓ Baisse des déchets non valorisables de déchèteries de 37% entre 2010 et 2024
- ✓ Un habitant a généré, en 2024, 970 kg de déchets tout confondu



En kg/hab, baisse de 9%
des déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2024



Mais une augmentation de 1%

des déchets ménagers et assimilés entre 2023 et 2024
(NB : ratio sur estimé en 2023)

LES ACTIONS PRIORITAIRES EN 2026

- ✓ Renforcement du tri à la source des biodéchets avec étude de solutions mixtes (abri bac biodéchets, composteurs grutables...)
- ✓ Lancement et restitution des études recyclerie et tarification incitative (TEOMI+RS)
- ✓ Renforcement des animations scolaires avec prise en charge du transport pour visiter les sites de traitement
- ✓ Diagnostic des outils de communication existants et recrutement d'une agence spécialisée dans la communication et les techniques de changement de comportements
- ✓ Actions terrain renforcées sur la qualité du tri



Formation de la nouvelle équipe d'élus sur ces sujets à organiser en avril 2026

TEMPS D'ECHANGES/DE QUESTIONS

MERCI